DLP 16-3-85493951 ISSN 0294 - 4693





BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 65 (3/85) du 26 FEVRIER 1985

COLZA

CHARANCON DE LA TIGE

Les premiers vols ont été enregistrés début Février.

Pendant la période de froid, l'activité des charançons a cessé.

Lors du réchauffement du 24 Février, un vol massif d'insectes s'est produit. **Un traitement doit s'envisager dans la majorité des situations** en tenant compte :

- **du stade sensible de la plante**, qui s'échelonne du stade C2 (entre noeuds visibles) au stade "hauteur de tige = 20 cm".

- **du piègeage en cuvette jaune.** A partir de la première capture, visiter le piège tous les matins. Un piègeage cumulé de 40 charançons sur plusieurs jours déterminera le seuil d'intervention.

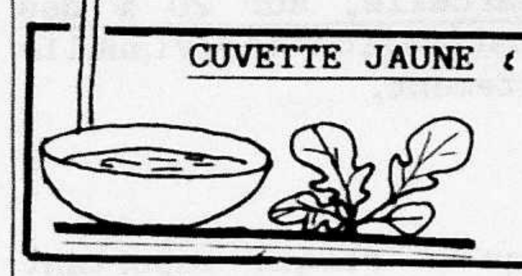
- **des répondeurs téléphoniques qui confirmeront la reprise des vols.**

16 -	COGNAC	82.65.43	79 -	PARTHENAY	64.10.94
	RUFFEC	31.05.94			
17 -	LA ROCHELLE	41.43.42	86 -	POITIERS	58.47.06
	SAINTES	93.13.33			
	MIRAMBEAU	49.60.82		CHATELLERAULT	21.14.14

Matières actives utilisables :

cyperméthrine 25 g m.a/ha (plusieurs spécialités commerciales); deltaméthrine (7,5 g m.a/ha (DECIS); endosulfan 437,5 g m.a/ha (AGROPHYTE, THIODAN, TECHN'UFAN); phosalone 1200 g m.a/ha (AZOFENE, ZOLONE); lindane 315 g m.a/ha et parathion 300 m.a/ha (nombreuses spécialités commerciales).

Le traitement doit être réalisé,autant que possible, durant les heures chaudes de l'après-midi.



CUVETTE JAUNE : Disposer ce piège à une dizaine de mètres de la bordure. Le remplir d'un litre d'eau additionné de mouillant. Le relever au fur et à mesure de la croissance de la plante afin de situer le fond de la cuvette au niveau du sommet de la végétation.

P../4



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS
Tél. : (49) 58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles
Abonnement annuel : 100 F.

CEREALES

PIETIN-VERSE

- ANALYSE des RESULTATS de 1984 en POITOU-CHARENTES

Pour aborder la nouvelle campagne, les observations réalisées en 1984 permettent de comprendre la situation de la région.

. **Les cas de fortes attaques de piètin-verse sont restés relativement rares.** Sur les essais où des notations précises ont été réalisées, ressortent les indications suivantes :

	Nombre d'essais avec présence de Piètin-Verse			
	Nulle	Faible	Forte (tiges nécrosées en moyenne à plus de 30 %)	Remarque
CHARENTE	2	—	—	Les tournées et le réseau confirment la rareté du Piètin-Verse
CHARENTE-MARITIME	9	1	1	
DEUX-SEVRES	6	2	0	
VIENNE	4	2	4	

La Vienne a présenté la plus grande fréquence d'attaques. On retrouve très clairement l'effet favorisant du précédent **paille.**

On ne peut donc conclure à l'absence de risque pour 1985 et la vigilance reste indispensable. Cependant la région Poitou-Charentes est moins exposée que d'autres régions situées plus au Nord.

. **La recherche de souches résistantes aux benzimidazoles** (carbendazime ...) **est restée infructueuse.**

Le nombre d'analyses de laboratoire est resté limité faute d'attaques sérieuses de Piètin-Verse dans les essais, ce qui reflète la situation générale de la région. A partir des attaques sérieuses, aucune résistance n'a pu être décelée.

Cependant, étant donné l'évolution de la résistance en 1984 dans les départements limitrophes de la Vienne, les prochaines campagnes risquent de voir une apparition de celle-ci dans les exploitations aux systèmes de culture les plus intensifs (traitement systématique contre le piètin-verse).

- QUELLE STRATEGIE POUR 1985 ?

La note nationale que l'on trouvera ci-jointe rend compte d'une situation globale à adapter au contexte local.

. TRAITER OU NE PAS TRAITER ?

Pour limiter les risques d'apparition de résistance, il est primordial de n'envisager un traitement que **lorsque la maladie est présente dans la parcelle, sur 20 % des pieds.** Les Avertissements Agricoles précisent les risques mais l'observation individuelle de chaque parcelle est la meilleure méthode pour la décision de traitement.

. AVEC QUOI TRAITER ?

Lorsque les attaques dépassent le seuil d'intervention et qu'un risque important de résistance est à craindre, il est préférable d'utiliser un produit à base de prochloraz. Dans la majorité des situations cependant, les produits à base de benzimidazoles donneront encore satisfaction.

RECTIFICATIF Dans le bulletin n°63 (1/85) présentant le tableau des précipitations en 1984, il convient pour le poste de Gurat (16) de remplacer le total 1.006,9 par 896,2.

Note I.T.C.F. - S.P.V. - I.N.R.A.

SOUCHES DE PIÉTIN VERSE RÉSISTANTES AUX «BENZIMIDAZOLES» (BÉNOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-MÉTHYL)

OBSERVATIONS RÉALISÉES AU COURS DES CAMPAGNES 1983 - 1984

Les travaux menés au cours de ces deux dernières campagnes par l'I.T.C.F., le S.P.V., l'I.N.R.A. et les firmes concernées, indiquent que la résistance du piétin verse aux benzimidazoles est **largement** distribuée en France.

- Les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans la moitié Nord de la France. La Bretagne et la moitié Sud de la France ne semblent pas concernées actuellement par ce problème. La campagne 1984 a montré que l'évolution de la fréquence des souches résistantes peut être très rapide au sein d'une même parcelle.

  La présence de souches résistantes entraîne des baisses d'efficacité des benzimidazoles et souvent même une inefficacité sur le piétin verse.

- Ces réductions d'efficacité ont eu pour conséquence d'affecter les gains de rendement potentiels de manière plus ou moins importante selon les situations.

- La présence de souches de piétin verse résistantes aux «benzimidazoles» nous semble donc devoir faire courir un risque immédiat aux céréales dans les régions où elle s'est manifestée.

  Ces conditions amènent à préciser la stratégie de lutte contre le piétin verse.

RAISONNER LA LUTTE CONTRE LE PIÉTIN VERSE EN 1985

- **Parcelles avec risque piétin verse résistant aux benzimidazoles**

  Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de piétin verse au niveau de chaque parcelle. Sont concernées :

  - les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles au cours des campagnes passées. Ce type de parcelle se rencontre le plus fréquemment dans la moitié Nord de la France.

  - les parcelles dans lesquelles on a observé des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles les années passées (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : époque d'application optimale et dose suffisante).

- **Époque d'intervention**

  Elle est essentiellement définie par l'**observation** des symptômes. Le seuil d'intervention est identique quel que soit le type de souche : il faut intervenir dès que **1 talle sur 5** est atteinte au niveau de l'avant dernière gaine, **juste avant** le passage du champignon sur la **tige**.

- **Choix du produit**

  - *Situations avec risques de souches résistantes aux benzimidazoles*

  Dans ces parcelles, la lutte contre le piétin verse doit être menée avec des spécialités à base de **prochloraz**, matière active pour laquelle il n'existe pas actuellement de résistance.

  Le Sportak 45 à 1,66 l/ha et le Sportak PF à 1,5 l/ha sont les seules spécialités autorisées à la vente à la date du 15 décembre 1984.

  Dans ces conditions, l'utilisation à l'épiaison de spécialités à base de benzimidazoles pour lutter contre les maladies des feuilles ou de l'épi reste possible.

  - *Situations sans souches résistantes aux benzimidazoles*

  Les spécialités, à base de **benzimidazoles ou de prochloraz**, peuvent être appliquées efficacement contre le piétin verse.

En montaison comme à l'épiaison, on peut penser que l'alternance de produits au cours d'une même campagne ou d'une année sur l'autre apportant soit des benzimidazoles, soit du prochloraz pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par chacun de ces fongicides.

CONCLUSION

Le piétin verse est la première maladie sur céréales en France pour laquelle la résistance à un groupe de fongicides pose des problèmes. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des phénomènes similaires sur d'autres maladies et avec d'autres fongicides. Raison de plus pour éviter les traitements systématiques et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégât existe véritablement.

Pour cela, se reporter, dans chaque région, aux conseils de l' I.T.C.F. et aux Avertissements Agricoles du S.P.V.

P5



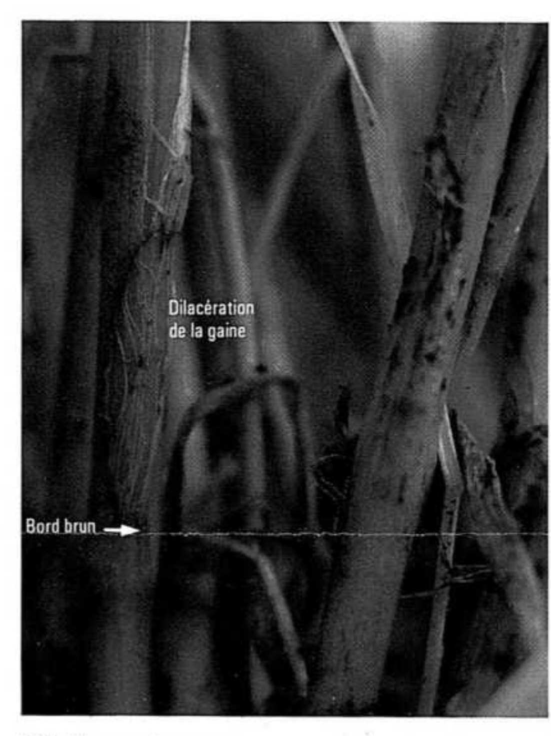
PIÉTIN-VERSE ET RHIZOCTONE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

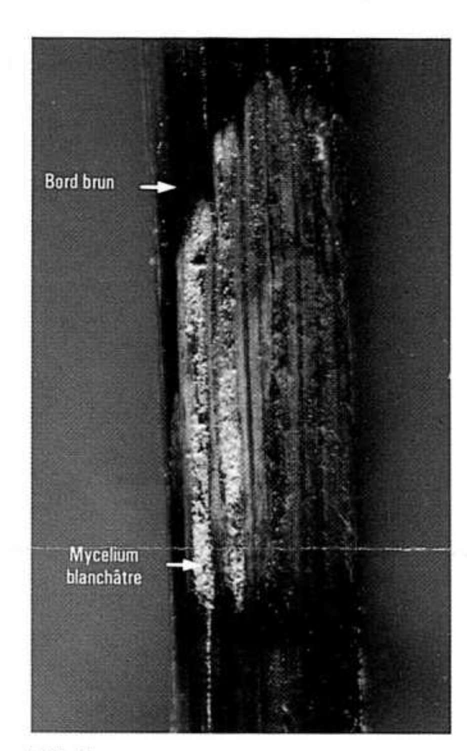
Les premiers symptômes : examinez les gaines



Piétin-verse

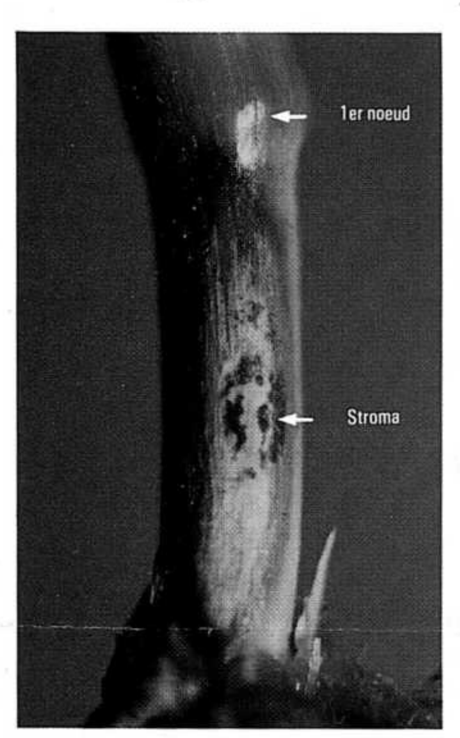


Rhizoctone

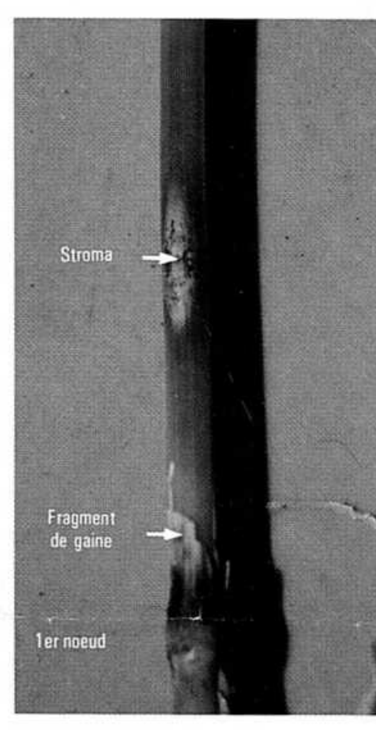


Rhizoctone

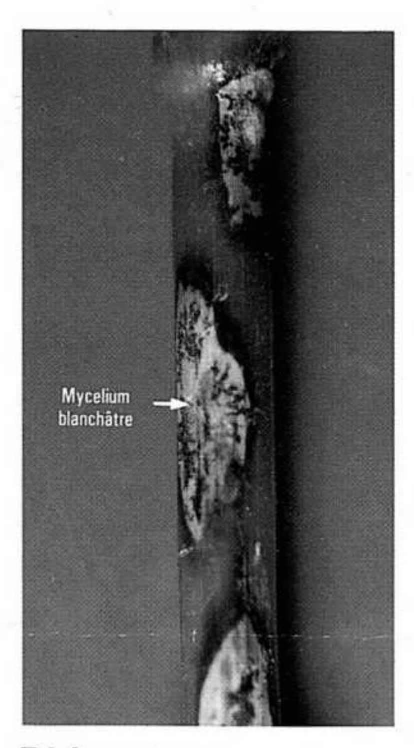
Sur tiges : observez à différents niveaux



Piétin-verse

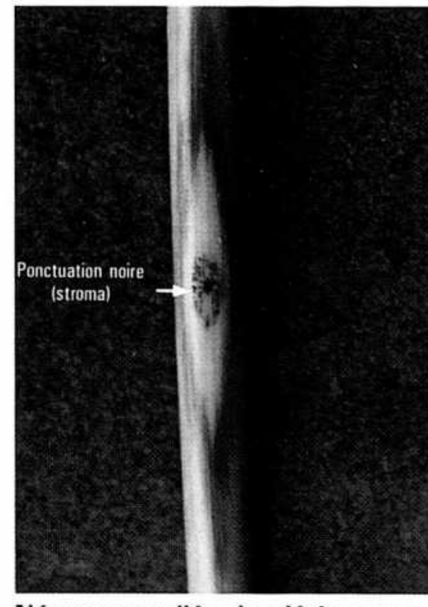


Piétin-verse

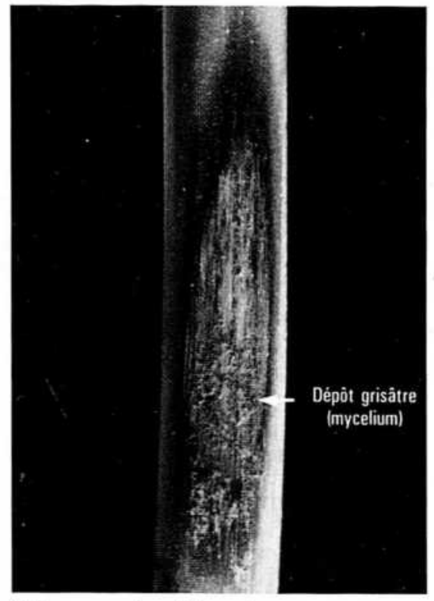


Rhizoctone

Attention aux taches ovales !



Nécrose ocellée de piétin-verse



Nécrose de rhizoctone



SPV imprim Lyon 1985